

MAIRIE DE GHISONACCIA

20240 - Département de la Haute Corse

Tél. 04.95.56.15.10 – Fax.04.95.56.06.47

mairie.ghisonaccia@wanadoo.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20201022-2020-120-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT, LE VINGT DEUX OCTOBRE à dix huit heures,

LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GIUDICI Francis, Maire.

Date de convocation :

15 octobre 2020

Date d'exécution :

22 octobre 2020

Date d'affichage :

23 octobre 2020

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 20

Pour : 20

Contre :

Abstention :

Etaient présents : MANFREDI Angèle, BATTESTI Philippe, ANTONELLI Jean Pierre, PIERI Ange, ANGELINI Sébastien, ANDREANI Antoine, ANDREANI Françoise, BRONZINI DE CARAFFA Luc, DENIS William, FINIDORI Sophie, FRATICELLI Dominique, GAMBOTTI Jessica, LE MAO Ghjuvan'Santu, LUCIANI Xavier, MENDEZ Corinne, SAUVAGEON Vanina, SISTI Marie Toussainte, SORIA Marie Angèle.

Etaient représentés : COSTANTINI Jean Augustin a donné pouvoir à ANDREANI Antoine, FOUILLERON Marie a donné pouvoir à BATTESTI Philippe, PAOLINI Marion a donné pouvoir à MANFREDI Angèle.

Etaient absents : OTTAVI Antoine, CRISTOFARI Marie Félicia DELARUE Carole, ROBINET Ange Marie, TAFANI Marie Catherine.

Madame MANFREDI Angèle a été élue secrétaire de séance.

OBJET : 2020-53 Service public de l'eau potable - Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services - Exercice 2019.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Conformément à l'Article D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, à l'instar de ce qui est fait pour l'assainissement.

L'eau potable est ici gérée par le Syndicat Intercommunal de la Plaine du Fium'orbu qui dessert 14 communes soit 15 250 habitants et 6 982 abonnés.

Ce sont 2 230 216 m³ d'eau qui ont été prélevés sur les ressources en eau pour l'exercice 2019 avec un pourcentage de 88% en eaux souterraines. Sur les 26 stations de traitement, 1 778 166 m³ soit +0.5% ont été produit sur cette même année. Les volumes vendus aux abonnés domestiques représentent 885 523 m³.

Selon une facture type le prix du m³ est de 2.69 €/m³ au 1^{er} janvier 2020 pour 2.89 €/m³ au 1^{er} janvier 2019.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20201022-2020-120-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2020

Il est demandé au conseil municipal d'acter la présentation du RPQS.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Sur le rapport du Maire et entendu ses conclusions,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

Article UNIQUE : Prend acte de la présentation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Messieurs FRATICELLI Dominique et ANGELINI Sébastien se sont retirés de la séance et n'ont pas pris part au vote.

VOTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire

